**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES**

**Lot n°6**

**Tubes de détection de gaz et pompes manuelles  
(dioxyde d’azote, arsine, éther phosphorique)**

**1 – REFERENCES REGLEMENTAIRES**

Les tubes de détection de gaz et les pompes proposés devront être conformes aux réglementations en vigueur pour ce type d’équipements.

Le fournisseur devra préciser les normes respectées.

Lors de la livraison, le soumissionnaire fournira une attestation de conformité et un livret technique détaillant l’utilisation, l’entretien et les conditions de stockage.

**2 - DESCRIPTION TECHNIQUE DES EQUIPEMENTS**

La détection par tubes réactifs est conçue pour offrir une solution rapide et efficace de détection et de quantification de produit chimique.

Ces équipements doivent être fabriqués à partir un réactif chimique qui réagit à un produit chimique spécifique ou à une famille de produits chimiques.

La fourniture devra respecter les caractéristiques techniques minimales suivantes :

* Tube transparent permettant une lecture directe.
* L’unité devra être en ppm et être inscrite sur le tube.
* Le nombre de coups de pompe et le sens d’insertion devront être inscrits sur le tube.
* Une pompe manuelle devra est fournie pour chacun des 14 kits.
* La pompe d’utilisation des tubes devra posséder un compteur.
* Être utilisable d’une seule main.
* Utilisable en zone inflammable.
* Posséder un système sécurisé pour casser les extrémités des tubes.
* Les tubes détecteront :
  + **Le dioxyde d’azote** : Echelle de mesure : de 0.1 à 30 ppm
  + **L’arsine** : Détection à partir de 0,1 ppm
  + **L’éther phosphorique**: Détection à partir de 0,05 ppm

**3 – PRESTATION ATTENDUE**

La prestation comprendra :

* Le kit proposé sera composé de 10 tubes de détection pour chacun des gaz et d’une pompe manuelle.
* 14 kits complets (tubes et pompe manuelle) seront fournis dans le cadre de ce marché.
* La fourniture des documents technique en français et en anglais (manuel d’utilisation, guide d’entretien, conditions de stockage et durée de vie).
* La fourniture de l’attestation de conformité.
* La fourniture des poids (en kilogramme) et volumes (longueur, largeur, hauteur).
* La fourniture des codes douaniers (HS Codes) nécessaires pour préparer l’export.
* Le remplissage du formulaire de classement des contrôles à l’exportation (fourni dans le DCE) afin que nous puissions anticiper l’obtention éventuelle de licence appropriées.
* La livraison jusqu’à l’entrepôt indiqué dans le règlement de consultation et l’annexe financière. Le matériel sera conditionné pour un transport sécurisé.

**4 – DELAIS DE LIVRAISON**

* Merci d’indiquer les délais de livraison estimés en nombre jours.
* A noter que cette donnée sera prise en compte pour la notation des offres (voir règlement de consultation).